

Résolutions adoptées ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

22 Juin 2022

Ordre du jour :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2021.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2021 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2021
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2021.
- 7- Désignation d'un Co-commissaire aux comptes
- 8- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 9- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 10- Pouvoirs en vue de formalités

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés, tels que présentés par le Conseil d'Administration

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2021 tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2021	20 044 009,817
Résultats reportés antérieurs	19 529 628,108
Bénéfice distribuable	39 573 637,925
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	0
Réserve spéciale d'investissement	3 752 300,000
Dividendes	13 286 130,000
Résultats reportés (report à nouveau)	22 535 207,925

Les dividendes de l'exercice 2021 sont ainsi fixés à 400 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 22 Juillet 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la société d'expertise comptable AMC Ernst & Young, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Fehmi LAOURINE, en qualité de Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2022. De ce fait, le mandat du Co-commissaire aux comptes AMC Ernst & Young viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2021 à soixante mille dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021 à sept mille dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Résolutions adoptées ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

22 Juin 2022

Ordre du jour :

- 1- Augmentation du capital par incorporation des réserves et primes ;
- 2- Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
- 3- Pouvoirs en vue de formalités.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital approuve ledit rapport dans son intégralité et décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de 6 039 150 dinars par incorporation :

- de la réserve spéciale d'investissement qui a été constituée en vertu des dispositions de l'article 24 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2019 d'un montant de 6 022 034,067 Dinars ; et
- d'une partie de la prime d'émission d'un montant 17 115,933 Dinars

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1 DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour onze (11) actions anciennes. Le capital social passe de 33 215 325 Dinars à 39 254 475 Dinars.

La jouissance des actions nouvelles est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2023

L'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 28 Juillet 2022

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration de la Société pour effectuer les formalités pratiques et constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à son Président ou toute personne qu'il mandate pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital ci-dessus décidée, de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à Trente-neuf millions deux cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-quinze (39 254 475) Dinars divisé en Trente-neuf millions deux cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-quinze (39 254 475) actions de 1 Dinar chacune entièrement libérées. »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	31/12/2021	31/12/2020	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>81 847 331</u>	<u>75 470 514</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>78 007 827</u>	<u>71 456 397</u>
Actifs Immobilisés					
Immobilisations Incorporelles	1 500 006	1 447 437	Capital Social	33 215 325	33 215 325
<i>Moins : Amortissements</i>	-1 390 746	-1 255 648	Réserves	11 878 657	11 854 733
	109 260	191 788	Réserves spéciales de réinvestissements	9 774 334	19 529 628
Immobilisations Corporelles	161 928 262	148 069 583	Résultats Reportés	22 535 208	834 677
<i>Moins : Amortissements</i>	-91 406 033	-82 007 003	Subventions d'investissement	604 303	6 022 034
	70 522 229	66 062 581	Capitaux Propres avant Résultat	<u>78 007 827</u>	<u>71 456 397</u>
Immobilisations Financières	11 363 957	9 306 570	Résultat de l'exercice	-	-
<i>Moins : Provisions</i>	-210 740	-153 051			
	11 153 218	9 153 519	PASSIFS	<u>118 417 323</u>	<u>94 621 396</u>
<u>Total des Actifs Immobilisés</u>	<u>81 784 707</u>	<u>75 407 889</u>			
Autres Actifs non courants	62 624	62 624	PASSIFS NON COURANTS		
<u>ACTIFS COURANTS</u>	<u>114 577 819</u>	<u>90 607 282</u>			
Stocks	45 109 232	44 845 367	-		
<i>Moins : Provisions</i>	-2 565 583	-2 486 244	Emprunts	45 456 979	30 750 094
	42 543 649	42 359 123	Provisions	1 343 546	1 133 964
Clients et comptes rattachés	18 849 534	25 361 244	PASSIFS COURANTS	<u>71 616 798</u>	<u>62 737 338</u>
<i>Moins : Provisions</i>	-5 279 484	-5 207 105			
	13 570 050	20 154 139	Fournisseurs et comptes rattachés	17 696 222	16 155 134
Autres actifs courants	13 972 968	11 747 125	Autres passifs courants	25 040 094	20 603 596
<i>Moins : Provisions</i>	-633 175	-692 941	Concours Bancaires et autres passifs financiers	28 880 482	25 978 608
	13 339 793	11 054 185			
Placements et autres actifs financiers	40 250 000	10 000 000			
Liquidités & équivalents de liquidités	4 874 327	7 039 835			
			Total des Capitaux propres & Passifs	<u>196 425 150</u>	<u>166 077 794</u>
Total des Actifs	<u>196 425 150</u>	<u>166 077 794</u>			

Evolution des capitaux propres

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subvention d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021 avant affectation	33 215 325	3 321 531	696 322	19 529 628	6 022 034	604 304	200 000	7 660 803	20 044 010	91 293 957
Résultats reportés				3 005 580					-3 005 580	0
Distribution des dividendes									-13 286 130	-13 286 130
Réserve légale										0
Fond Social										0
Actions propres										
Réserve de réinvestissement					3 752 300				-3 752 300	0
subvention accordée										
Amortissement de la subvention										0
Solde au 31/12/2021 après affectation	33 215 325	3 321 531	696 322	22 535 208	9 774 334	604 304	200 000	7 660 803	0	78 007 827

SOTUVER

▪ Membres du conseil d'Administration

Nom & Prénom	Fonctions principal exercées actuellement	date d'expiration du mandat
Mr Yahia BAYAHI	Président du Conseil d'Administration	2023
Mr Tahar BAYAHI	Administrateur	2023
Mr Taieb BAYAHI	Administrateur	2023
Mr Brahim ANANE	Administrateur	2023
Mr Hemdane BEN OTHMANE	Directeur général	2023
Mr Abdelaziz RASSAA	Administrateur	2023
Mr Ali ISMAIL représentant de la CFI	Administrateur	2023